BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 653

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

327 948 113 RCS Paris.
CHEUVREUX.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1036775.00 EUR.
Adresse : 55, boulevard Haussmann, 75008 Paris.
Précédent propriétaire : 888 479 128 RCS Paris. **CHEUVREUX HOLDING.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : CHEUVREUX Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 55 boulevard Haussmann 75008 Paris Capital : 1036775.00 EUR Numéro unique d'identification : 327948113 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : Cheuvreux Holding Forme : Société de participations financières de professions libérales à forme de S.A.S. Adresse du siège : 55 boulevard Hausmann 75008 Paris Capital : 1589980.50 EUR Numéro unique d'identification : 888479128 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 50371955.00 EUR - passif de 15181033.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Pour les besoins de la rémunération de l'apport-fusion et pour la simplification des calculs liés à l'échange de titres, le rapport d'échange des actions est fixé d'un commun accord entre les Parties à 14,96 actions de la Société Absorbée pour 1 action de la Société Absorbante. Montant prévu de la prime de fusion : La différence entre le montant de l'Actif Net Apporté par la Société Absorbée (i.e., 35.190.922 €) et le montant nominal de l'augmentation de capital susvisée (i.e., 1.062.805 €), différence par conséquent égale à 34.128.117 €, constituera une prime de fusion qui sera inscrite au passif du bilan de la Société Absorbante, à un compte « Prime de fusion » sur lequel porteront les droits des associés anciens et nouveaux. . Date du projet commun de fusion : 15.10.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société CHEUVREUX : 16.10.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société Cheuvreux Holding : 16.10.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..